

<http://ugtg.org/spip.php?article2271>



LÈ A MÉPRI, PWOFITASYON É DISKRIMINASYON FINI !

- Actualité -



Date de mise en lignelundi 7 novembre 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

JE VAIS DÉPOSER LES CLEFS DE LA MAIRIE...

C'est en ces termes que le maire de la Ville de Basse Terre Madame Marie-Luce PENCHARD, nous avoua lors de la rencontre du 13 septembre 2016 « les agents peuvent rester durant 40 ans à 01. Là, n'est pas son problème. Elle préfère remettre la clef de la mairie plutôt que de répondre à ces revendications.

Encore une fois, c'est le mépris qui sort de sa bouche ! Et pour ne pas répondre aux justes et légitimes revendications des travailleurs de la commune, elle se cache derrière les recommandations de la Chambre régionale des comptes. Qui n'émet que des avis sur les exactions que la mère et la fille ont commises.

Pourtant un adjoint technique de 2ème classe de famille renommée, perçoit un régime indemnitaire au taux maximum IAT : 8 et IEMP 3 sans compter les heures supplémentaires, la Nouvelle Bonification indiciaire accompagnée de voiture et logement de fonction. Soit un salaire de 3 250 euros par mois.

Encore du mépris ! À 18 heures, le mercredi 19 octobre 2016, la Dame-DGRH-maire-MINISTRE-Penchard, nous avance devant ses élus présents, que c'est son choix et elle l'assume pleinement. Néanmoins, elle propose aux agents de négocier avec le préfet le calcul de la valeur du point indiciaire pour créer une enveloppe d'un montant de 10 000 euros, qu'elle devra répartir comme bon lui semble et à qui lui plaira.

NOU KA DI-Y ! LÈ ALAMANDISITÉ FINI ! LÈ A MAM-DGRH-MÈ-MINIS FINI. SIW SAV OU MÈ... MÉRÉ ! SI KÒ-AW PABON DÉPOZÉ KLÉ-LA KON'W MENM TÉKA DI NOU !

Ma-Dame-la-DGRH-maire-MINISTRE-Penchard, se prend pour une responsable des ressources humaines, « i konnèt tout biten, an menm-tan i pakonnèt ayen » Madame, gérer les ressources humaines n'est pas de votre ressort mais celui des services de la collectivité. Laissez les services fonctionner et faire des propositions pour satisfaire nos revendications.

Encore aujourd'hui le 20 octobre 2016, elle déclare en présence de son huissier de justice, la presse et les travailleurs : « la mairie, les crèches, les écoles les services techniques et la police peuvent restées fermées pendant 8 mois, elle n'a rien à foutre de la population et les enfants de Basse Terre ! ».

Pourtant les revendications portent sur 13 points : l'organisation des services, les conditions de travail, d'hygiène, le renforcement des effectifs, et surtout le point de blocage le régime indemnitaire, etc.

NOU KA MANDÉ TOUT TRAVAYÈ RÉTÉ DOUBOUT POU KOUTÉ, KOUTÉ POU TANN É TANN POU KONPRANN. LÈ A MÉPRI, PWOFITASYON É DISKRIMINASYON FINI !